



Protégez votre maison contre

les tempêtes de neige et de verglas

*Pour des habitations plus sûres^{MD} est un programme parrainé
par les assureurs du Canada afin de promouvoir la conception
d'habitations résistant aux catastrophes naturelles.*



À propos de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques

L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC) est un centre de recherche et de communication de renommée mondiale établi en 1997 pour mener des études multidisciplinaires dans le domaine de la prévention des sinistres. L'IPSC est un institut de recherche indépendant à but non lucratif fondé par le secteur des assurances et affilié à l'Université Western.

L'IPSC a comme mission de *réduire le nombre de décès et les dommages matériels causés par les phénomènes météorologiques violents et les tremblements de terre. Pour s'en acquitter, elle définit et met en place des mesures éprouvées qui visent à améliorer la capacité de la société à s'adapter aux catastrophes naturelles, à les anticiper, à les atténuer, à y résister et à s'en remettre lorsqu'elles surviennent.*

Elle a comme mandat de contrer l'augmentation alarmante des pertes attribuables aux catastrophes naturelles et de chercher des moyens de diminuer le nombre de décès et de blessures et les dommages à la propriété qu'entraînent ces sinistres catastrophiques. Les dommages causés par les sinistres catastrophiques ont doublé tous les cinq à sept ans depuis les années 1960, ce qui constitue une tendance préoccupante. La plus grande tragédie est que ces pertes sont souvent évitables. L'IPSC est déterminé à favoriser l'accroissement et la diffusion des connaissances relatives à la prévention des sinistres catastrophiques. Pour les propriétaires individuels, cela veut dire prendre conscience des catastrophes naturelles qui menacent leur vie et leurs biens. L'IPSC s'est également donné comme objectif d'informer les propriétaires des mesures qu'ils peuvent prendre pour mieux protéger leur famille et leur maison.

L'objectif de ce guide est d'expliquer les mesures que les propriétaires peuvent prendre pour protéger leur maison contre les tempêtes hivernales. Certaines de ces mesures sont simples et gratuites, tandis que d'autres nécessitent un investissement. Toutes contribuent cependant à réduire les risques de dommages qu'entraîne la météo hivernale.

Publié par : Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Photos de couverture : Superstock, Corbus Images

Déni de responsabilité — L'IPSC n'assume aucune responsabilité à l'égard :

- des pertes ou dommages attribuables à l'information contenue dans le présent guide ou à toute action ou omission sur la foi du présent guide; et
- des hivernales à des biens ou des structures assurés ou non attribuables à des mesures décrites dans le présent guide.

ISBN: 978-0-9811792-6-1

Tous droits réservés ©2012. Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Les défis de la météo hivernale pour les propriétaires

Les conditions météorologiques hivernales posent un défi important pour tous les Canadiens. Mais pour les propriétaires, **le froid, les fortes chutes de neige et l'accumulation de glace** représentent des sources de dommages matériels potentiellement importantes. Sans une préparation adéquate à l'hiver, le gel de l'eau dans les tuyaux, les fuites d'eau et les bris de toiture peuvent facilement endommager une maison.

Les hivers canadiens sont parmi les plus rudes au monde. Cette météo se manifeste habituellement de deux façons auxquelles les Canadiens sont passablement habitués : les tempêtes hivernales et le froid extrême. La tempête de verglas de 1998 au Québec et en Ontario, par exemple, constitue l'une des catastrophes naturelles les plus coûteuses de l'histoire du pays. Les dommages qu'elle a causés ont été évalués à plus de 5,4 milliards de dollars. Une épaisse couche de pluie verglaçante s'était alors accumulée sur les pylônes, les lignes électriques et les lignes téléphoniques, privant d'électricité plus de quatre millions de personnes en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.



Toutes les régions du Canada, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ont en outre déjà éprouvé des températures inférieures à -40°C . Pendant une « vague de froid », c'est-à-dire lorsque la température demeure très basse pendant une période prolongée, l'eau dans les tuyaux risque de geler, ce qui peut entraîner des ruptures et des dégâts d'eau importants.

La plupart des recherches sur les préparatifs aux rigueurs de l'hiver portent sur les précautions à prendre sur la route ou sur la façon de s'habiller pour demeurer au chaud par grand froid, mais n'informent pas les propriétaires sur la manière de minimiser les dommages causés à leurs maisons par les conditions hivernales. Ce guide est justement conçu pour combler cette lacune. Il décrit plusieurs mesures que les propriétaires peuvent prendre pour protéger leurs maisons contre les rigueurs de l'hiver et comporte un questionnaire qui contribuera à évaluer la vulnérabilité de leur demeure.

Premières étapes

Comprendre les vulnérabilités de votre maison

L'effondrement de la toiture, la formation de barrières de glace et le gel de l'eau dans les tuyaux constituent les principales menaces auxquelles vous êtes confrontés en période de conditions hivernales extrêmes. Il est donc important que vous soyez conscient des vulnérabilités de votre maison face à de telles menaces.

1 Renseignez-vous auprès de votre municipalité

Les municipalités offrent souvent des conseils importants sur les mesures à prendre pour protéger les maisons contre les tempêtes hivernales. Les sites Internet des municipalités, les services des travaux publics ou les services techniques sont autant de sources de renseignements utiles. Les villes situées dans les « ceintures neigeuses », c'est-à-dire les régions qui subissent régulièrement des chutes de neige abondantes, disposent souvent de compétences poussées sur les façons de protéger votre maison.

- ▶ Quels **conseils** votre municipalité vous offre-t-elle?
- ▶ Comment devez-vous procéder pour lui **signaler des dommages** causés par des tempêtes hivernales?
- ▶ Qu'est-ce que votre municipalité vous **suggère** de faire?
- ▶ Votre municipalité offre-t-elle des programmes d'**assistance financière** en cas de désastre?
- ▶ Peut-elle vous **recommander** des entrepreneurs spécialisés dans la protection hivernale?
- ▶ Quels **permis**, si nécessaire, devez-vous obtenir pour renforcer la protection de votre maison?

2 Parlez à votre agent ou à votre courtier d'assurance

Il est essentiel que vous consultiez votre agent ou votre courtier d'assurance pour comprendre quels sont les types de dommages couverts par votre police. Il arrive en effet à l'occasion que certains types de dommages soient exclus de la protection offerte par votre police ou ne soient pas couverts compte tenu de votre emplacement géographique. Votre agent ou courtier d'assurance peut également vous renseigner sur les principales sources de sinistres dans votre quartier, ce qui vous aidera à planifier les mesures de protection à prendre.

3 Demandez à un inspecteur en bâtiment d'évaluer votre maison

Comme chaque maison est différente, un inspecteur en bâtiment peut vous aider à évaluer la résistance de la vôtre aux tempêtes hivernales. Il peut en effet vous fournir des renseignements importants sur l'âge de votre maison (et sur l'état de votre plomberie interne), ainsi que sur la surcharge de neige que votre toiture peut supporter. Une bonne façon de trouver un inspecteur en bâtiment qui connaît bien votre secteur consiste à vous informer auprès de votre municipalité.

Prenez certaines mesures par vous-même

Les mesures présentées ci-dessous ne constituent pas une garantie de sécurité, mais elles peuvent contribuer à réduire les dommages attribuables aux rigueurs de l'hiver.

Protection de votre maison

L'effondrement total ou partiel de la toiture, la formation de barrières de glace et le gel de l'eau dans les tuyaux constituent les principales menaces que vous devez surveiller de près en période de conditions hivernales extrêmes. Les fortes chutes de neige et l'accumulation de glace peuvent non seulement menacer l'intégrité structurale de votre toit, mais elles peuvent aussi entraîner des dégâts d'eau lorsque la neige ou la glace accumulée fond et s'infiltre dans la maison. Les vagues de froid extrême peuvent quant à elles provoquer le gel de l'eau dans les tuyaux, dont la rupture peut causer des dommages considérables.

L'effondrement du toit peut survenir après une importante chute de neige ou de pluie verglaçante, ou par suite d'une série d'accumulations moins importantes tout au long de la saison. La première étape en vue de prévenir l'effondrement du toit consiste à déterminer si la neige ou la glace peut s'y accumuler en grande quantité. La pente de votre toiture est le facteur le plus



Photo : Bill Jarvis, 2011

L'effondrement de la toiture peut être une expérience stressante et coûteuse pour un propriétaire.

déterminant pour assurer le déversement de la neige ou l'écoulement de l'eau de fonte : moins la pente du toit est prononcée, plus la neige et la glace peuvent s'y accumuler.

Selon la majorité des constructeurs, une inclinaison de « 4 : 12 », c'est-à-dire un toit dont l'élévation est de plus de 10 cm (à la verticale) sur une course de 30 cm (à l'horizontale) permet d'éviter les accumulations excessives de neige et de glace.

Cependant, même avec un toit en pente, il y a toujours un risque que la neige et la glace s'amoncellent sur les pans moins inclinés de la toiture. Les cheminées, les lanterneaux et les lucarnes favorisent de plus les amoncellements de neige.



La neige peut s'accumuler derrière des obstacles comme ceux illustrés ci-dessus, notamment des événements, des cheminées et des pignons.

Après une bonne tempête de neige ou de verglas, il y a plusieurs indicateurs de tension qui vous aideront à déterminer si le poids de la neige ou de la glace représente un risque structurel pour votre toit en pente. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) recommande aux propriétaires de vérifier les points suivants¹ :

- ▶ Nouvelles infiltrations d'eau dans la maison en provenance de la toiture ou du grenier.
- ▶ Coinçage de portes intérieures. Si les portes deviennent difficiles à ouvrir, cela peut être attribuable à l'accumulation de neige ou de glace sur la toiture.
- ▶ Apparition de fissures sur les cloisons murales ou dans les enduits muraux près du centre de la maison. Ces symptômes peuvent également être dus à la surcharge de neige et de glace au centre de la toiture.
- ▶ Affaissement de la ligne de faite (jonction des deux versants de la toiture) sur les toitures inclinées. Un tel affaissement peut présager un risque d'effondrement du toit.

Si vous notez un de ces indicateurs de tension, il est important que vous agissiez sans tarder pour alléger la surcharge de neige ou de glace sur la toiture. Plusieurs options se présentent alors à vous. S'il s'agit d'une accumulation de neige, il vaut mieux confier le travail à un entrepreneur spécialisé dans l'enlèvement de la neige pour des questions de sécurité; cependant, vous pouvez toujours utiliser un râteau à neige doté d'un manche extensible si vous avez accès à des amoncellements de neige importants à partir du sol.

L'enlèvement de la glace constitue une tâche plus ardue. Vous pouvez choisir de percer des rigoles ou d'enlever la glace qui s'est formée sur la couverture. Sur une toiture inclinée, les rigoles peuvent diminuer sensiblement les dommages que la glace peut causer.

¹ SCHL 2010. L'enlèvement de la glace sur les toitures. Société canadienne d'hypothèques et de logement. http://www.cmhc.ca/fr/co/enlo/enre/enre_006.cfm

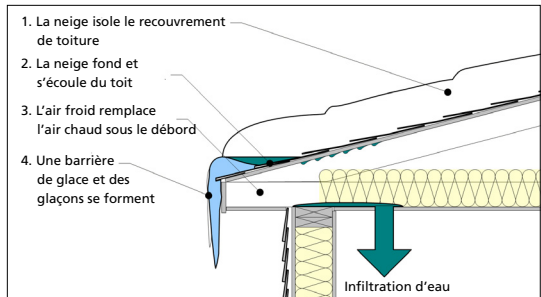
La première étape consiste à enlever prudemment la neige pour exposer la glace. Une fois la glace exposée, vous pouvez tirer profit de la pente du toit pour percer des rigoles afin que la glace puisse fondre et que l'eau s'écoule.

- ▶ **Les câbles électriques chauffants** constituent l'outil de prédilection pour l'enlèvement de la glace. L'installation des câbles chauffants peut poser des difficultés qui varient selon la complexité de votre toiture. Il est généralement recommandé de communiquer avec un entrepreneur professionnel ayant de l'expérience dans l'installation de câbles chauffants pour obtenir des conseils.
- ▶ **Les dégivreurs chimiques** peuvent aussi contribuer à faciliter le drainage. La méthode la plus simple consiste à casser la croûte de glace à environ tous les mètres au-dessus du bloc de glace de manière à exposer le revêtement du toit. Mettez ensuite du dégivreur dans chaque trou de manière qu'il suive une ligne verticale qui descend jusqu'au débord du toit.

L'enlèvement manuel de la glace est le choix de dernier recours; il s'agit d'une opération extrêmement risquée qui devrait être confiée à un spécialiste.

Barrières de glace

Les barrières de glace représentent l'une des causes les plus courantes d'endommagement des toitures au Canada. Une barrière de glace est une crête qui se forme sur le débord du toit ou autour des drains et qui empêche la neige accumulée de fondre et l'eau de



Les barrières de glace se forment lorsque la chaleur s'échappe du grenier ou de l'intérieur de la maison et fait fondre la neige accumulée sur le toit.

s'écouler du toit. Les barrières de glace sont principalement attribuables aux pertes de chaleur de la maison et à la mauvaise circulation d'air dans le grenier. La neige qui entre en contact avec le toit fond aux endroits d'où la chaleur s'échappe. L'eau s'écoule alors vers les bords, où elle peut entrer en contact avec le débord non chauffé du toit et geler.

L'eau qui cherche à s'écouler du toit s'accumule ainsi derrière la « barrière », d'où elle peut s'infiltrer dans les murs, les plafonds ou le grenier. Si l'accumulation d'eau en venait à pourrir la structure de la toiture, elle pourrait même en provoquer l'effondrement. En outre, cette barrière de glace empêche la neige de se déverser du toit, augmentant du coup la charge neigeuse et la pression exercée sur la structure de la maison.

La prévention demeure la stratégie la plus efficace pour empêcher la formation de barrières de glace. Il y a en effet plusieurs mesures que vous pouvez prendre pour empêcher la chaleur de s'échapper du grenier ou de l'intérieur de la maison.



Les plafonniers à éclairage incandescent peuvent souvent dégager assez de chaleur dans le grenier pour faire fondre la neige sur le toit.

- ▶ Recherchez les ouvertures qui donnent sur le grenier, comme les trappes ou les portes d'accès, les colonnes de ventilation de plomberie, les conduits de câbles électriques ou les cheminées, et qui permettent à la chaleur de la maison de s'infiltrer dans le grenier.
- ▶ Repérez et éliminez du grenier toute source de chaleur susceptible de se propager et de réchauffer la couverture.
- ▶ Les plafonniers à éclairage incandescent peuvent souvent dégager assez de

chaleur dans le grenier pour faire fondre la neige sur le toit. Vous devriez isoler ces luminaires pour prévenir toute perte de chaleur. Pour savoir si l'isolation actuelle est suffisante, regardez simplement si le luminaire diffuse de la lumière dans le grenier.

- ▶ Examinez attentivement toutes les ouvertures qui donnent sur le toit à partir du grenier, comme les événements. Si vous pouvez voir la lumière du jour de l'intérieur, vous devriez sceller ou isoler tous les interstices.



Membrane d'étanchéité à la neige et à la glace.

Vous pouvez également profiter de la **réfection de la toiture** pour faire le nécessaire afin d'empêcher la formation de barrières de glace. Il vous suffit d'installer une membrane secondaire étanche à l'humidité ou à la neige et à la glace afin de prévenir toute perte de chaleur. Pour vous assurer que la membrane est efficace, vous devriez envisager d'en apposer deux couches collées l'une sur l'autre.

Vous devez enfin vous assurer d'installer la membrane dans les noues où la neige et la glace peuvent s'accumuler pendant l'hiver.

Il existe aussi des mesures correctives moins coûteuses que vous pouvez prendre si les barrières de glace vous posent continuellement des problèmes. Par exemple, en augmentant l'isolation thermique au-dessus des plafonds, vous contribuerez à prévenir les fuites de chaleur dans le grenier ou sous la couverture. Dans le cas d'un plafond suspendu, l'installation d'un matelas isolant en fibre de verre empêchera les pertes de chaleur. Pour les plafonds formés de cloisons sèches clouées directement aux solives, un isolant soufflé ajouté à un matelas isolant en fibre de verre peuvent très bien faire l'affaire.

L'entretien de la toiture peut également grandement contribuer à prévenir la formation de barrières de glace. Il est important de veiller à ce que les systèmes de drainage de toit, tels que les dalots, les gouttières et les descentes pluviales, soient exempts de débris et permettent à l'eau de s'écouler librement. De telles obstructions peuvent empêcher la couverture de se drainer correctement. Les arbres et autres végétaux qui surplombent la maison doivent être émondés de manière à empêcher que des débris tombent sur la toiture et ne viennent obstruer les systèmes de drainage.

Dans certains cas, lorsque la maison est entourée d'arbres et que le système de drainage est vieillissant par exemple, ce type d'entretien préventif ne sera pas toujours suffisant pour empêcher la formation de barrières de glace. Un câble chauffant installé dans les gouttières ou les descentes pluviales pourrait alors se révéler nécessaire.



Les isolants en fibre de verre peuvent grandement réduire la dissipation thermique par la toiture de votre maison.



Des gouttières bloquées peuvent nuire au drainage de la couverture et provoquer la formation de barrières de glace.

Gel de l'eau dans les tuyaux

Le gel de l'eau dans les tuyaux est l'une des causes les plus importantes de dommages à la propriété liés à l'hiver. Lorsque l'eau gèle dans un tuyau, la pression engendrée par le refoulement peut entraîner une rupture et des dommages matériels importants.



Photo : Corbus Images

Lorsque l'eau gèle dans un tuyau, celui-ci peut se rompre et causer des dégâts d'eau importants.

Vous pouvez toutefois prendre une série de mesures avant l'arrivée de l'hiver pour préparer votre système de plomberie en vue des baisses de température.

- ▶ Isolez tous les tuyaux exposés, particulièrement ceux qui passent dans un placard de grenier. Le ruban thermique ou les câbles chauffants sont deux options que vous pouvez explorer pour protéger les tuyaux exposés au gel.
- ▶ Repérez et colmatez toutes les interstices qui exposent les tuyaux à l'air froid. Les greniers contiennent souvent de l'air froid qui peut s'infiltrer dans la maison et en abaisser la température. Il est très important d'isoler toutes les ouvertures qui donnent sur le grenier, comme les cloisons séparatrices, les événements, les colonnes de ventilation de plomberie, les conduits de câbles électriques et les saignées. Les portes et trappes d'accès au grenier doivent également fermer hermétiquement afin d'empêcher l'air froid du grenier de pénétrer dans la maison. Vous devez aussi veiller à ce que toute fissure ou ouverture dans les murs soit scellée, particulièrement autour des entrées d'eau potable et du câblage électrique.
- ▶ Débranchez les tuyaux d'arrosage et fermez les robinets intérieurs qui contrôlent le débit d'eau à l'extérieur de la maison, en n'oubliant pas de drainer le tuyau situé entre les robinets intérieurs et extérieurs.

En dépit de toutes les précautions que vous pourrez prendre, les chutes brutales de température peuvent quand même entraîner le gel de l'eau dans les tuyaux. Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour protéger votre maison pendant une vague de froid :

- ▶ Soyez attentif aux prévisions météorologiques locales qui annoncent des vagues de froid. Laissez l'eau couler goutte à goutte de vos robinets pour qu'elle demeure constamment en mouvement. Cette mesure est particulièrement importante pour les tuyaux qui passent près des murs extérieurs, puisqu'ils sont exposés à des températures plus basses.
- ▶ Maintenez la température constante toute la journée. Si vous baissez les thermostats la nuit, vous risquez d'exposer certains tuyaux à des températures extrêmement basses.
- ▶ Les tuyaux sous les éviers ou à l'arrière de certains appareils électroménagers n'étant généralement pas isolés, vous pouvez ouvrir les portes d'armoires où ils sont installés afin de permettre à l'air chaud circulant dans la maison de les réchauffer.
- ▶ Maintenez la porte du garage fermée. En effet, comme il arrive que des conduites d'eau passent dans les garages qui sont annexés aux maisons, si vous laissez la porte ouverte vous risquez là aussi d'exposer ces tuyaux à des températures très basses.



Il est important de ne pas régler le thermostat sous 12 °C pendant une vague de froid.

Si vous vous absentez de la maison pour une longue période pendant l'hiver, vous pouvez prendre plusieurs mesures pour empêcher le gel des tuyaux pendant votre absence.

- ▶ Ne réglez pas les thermostats à moins de 12 °C (54 °F).
- ▶ Demandez à un voisin de vérifier votre maison au moins tous les deux jours pour s'assurer qu'il n'y fait pas trop froid.
- ▶ Drainez tous vos tuyaux avant de partir.

Les pannes de courant sont à l'origine de la plupart des gels de tuyaux. Sans électricité, l'approvisionnement en eau aussi risque aussi d'être interrompu. Dans une telle situation, l'eau contenue dans les tuyaux peut geler rapidement si vous ne drainez pas votre système de plomberie. Les pannes qui ont privé Montréal de courant pendant la tempête de verglas de 1998, par exemple, ont entraîné de nombreux gels de tuyaux qui ont causé beaucoup de dommages matériels.

- ▶ Si l’approvisionnement en eau de votre maison est interrompu, fermez le robinet de l’entrée d’eau principale de la maison, puis ouvrez tous les robinets de la maison pour vider les tuyaux.
- ▶ Vous devriez toujours avoir accès à une source d’alimentation de secours, une génératrice par exemple.
- ▶ Vous pouvez également faire appel à une entreprise de télésurveillance qui vous avise dès que la température intérieure de la maison descend sous un certain seuil.
- ▶ Si vous avez un système de gicleurs dans votre maison, assurez-vous qu’il est relié à une centrale de surveillance qui pourra vous aviser en cas de rupture attribuable à des températures glaciales.

Liste des réparations à effectuer ou des améliorations à apporter

Description

Emplacement

Date de début

Date de fin

Réparation Amélioration Remplacement

Coût prévu

Coût réel

Description

Emplacement

Date de début

Date de fin

Réparation Amélioration Remplacement

Coût prévu

Coût réel

Description

Emplacement

Date de début

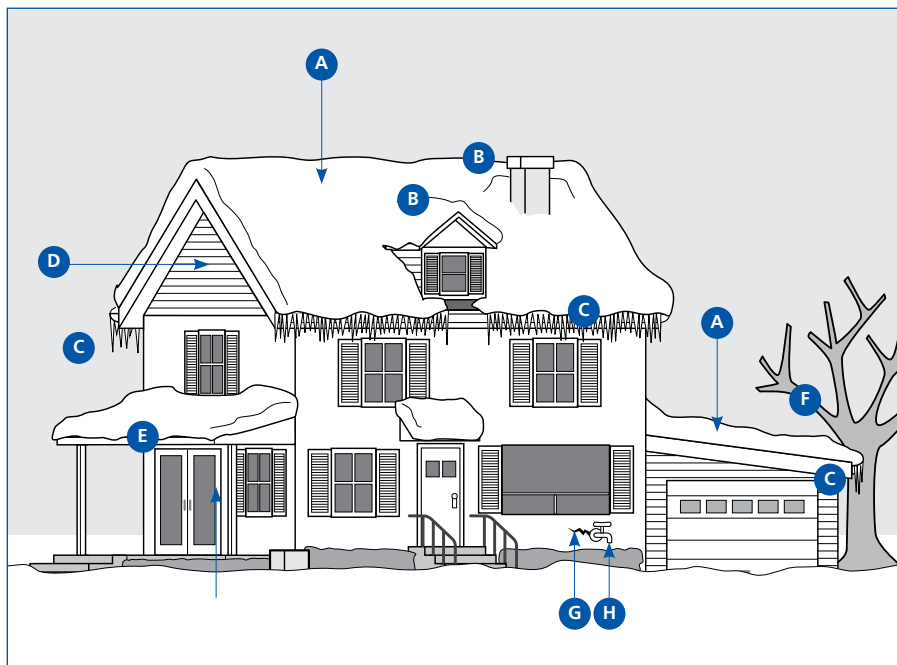
Date de fin

Réparation Amélioration Remplacement

Coût prévu

Coût réel

Plan de protection en cas de tempête de neige ou de verglas



- A** Déterminez si la pente de votre toiture favorise l'accumulation de neige et de glace (plus la pente est douce, plus votre toiture est à risque).
- B** Surveillez de près les endroits où la neige peut s'accumuler, derrière des obstacles par exemple, et accroître la tension exercée sur la structure de la toiture.
- C** Examinez les bords du toit pour voir si des barrières de glace s'y forment.
- D** Inspectez l'intérieur du grenier et scellez toutes les ouvertures qui laissent l'air chaud de la maison y pénétrer. Vérifiez également qu'il n'y a pas d'espacement entre les matelas d'isolant.
- E** Nettoyez les gouttières pour faire en sorte que l'eau s'écoule librement.
- F** Émondez les arbres qui surplombent la maison de manière à empêcher que des débris tombent sur la toiture et ne viennent obstruer les systèmes de drainage.
- G** Scellez toutes les fissures et les entrées d'air extérieur qui pourraient exposer la tuyauterie intérieure à l'air froid.
- H** Débranchez les tuyaux d'arrosage et fermez les robinets intérieurs qui contrôlent le débit d'eau à l'extérieur de la maison, en n'oubliant pas de drainer les tuyaux situés entre les robinets intérieurs et extérieurs.

Évaluation des risques de dommages attribuables aux rigueurs de l'hiver

Attribuez-vous le nombre de points indiqué en regard de chaque réponse. Plus votre pointage est bas, moins votre propriété est vulnérable aux dommages causés par le climat hivernal. Si une question ne s'applique pas à votre maison, inscrivez 0.

<p>Votre maison a-t-elle déjà été endommagée par des intempéries hivernales (infiltration d'eau par le toit, effondrement total ou partiel de la toiture, fissures dans les murs, affaissement de la ligne de faîte, tuyaux gelés)?</p>	<p>Oui Ne sais pas Non</p>	<p>25 5 0</p>	
<p>La pente de votre toit est-elle suffisante pour assurer le déversement de la neige et de la glace (élévation de plus de 10 cm à la verticale sur une course de 30 cm à l'horizontale)?</p>	<p>Oui Ne sais pas Non</p>	<p>0 0 10</p>	
<p>Y a-t-il sur votre toit des obstacles importants (cheminées, lanterneaux, lucarnes) favorisant les accumulations de neige et de glace?</p>	<p>Oui Non</p>	<p>10 0</p>	
<p>Avez-vous retiré les débris qui obstruent les systèmes de drainage du toit (dalots, gouttières et descentes pluviales)?</p>	<p>Oui Non</p>	<p>0 15</p>	
<p>Y a-t-il de la végétation qui surplombe votre toit et contribue à obstruer les systèmes de drainage?</p>	<p>Oui Non</p>	<p>10 0</p>	
<p>Possédez-vous des câbles électriques chauffants ou avez-vous du dégivreur chimique à la maison?</p>	<p>Oui Non</p>	<p>0 5</p>	
<p>Avez-vous inspecté votre grenier pour y repérer les sources de chaleur?</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Portes ou trappes d'accès au grenier 	<p>Oui Non</p>	<p>0 5</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Plafonniers non isolés 	<p>Oui Non</p>	<p>0 5</p>	
<p>Votre système de plomberie comporte-t-il des tuyaux non isolés exposés à l'air froid?</p>	<p>Oui Non</p>	<p>15 0</p>	

Y a-t-il dans le grenier des fuites ou des ouvertures qui laissent l'air froid pénétrer dans votre maison?	Oui Non	15 0	
Pendant une vague de froid, est-ce que :			
• vous ouvrez légèrement vos robinets pour que l'eau demeure constamment en mouvement?	Oui Non	0 5	
• vous maintenez la température constante le jour et la nuit?	Oui Non	0 5	
• vous ouvrez les armoires sous les éviers pour y laisser pénétrer de l'air chaud?	Oui Non	0 5	
• vous gardez la porte du garage fermée?	Oui Non	0 5	
Avant de quitter votre maison pour une longue période pendant la saison froide, est-ce que :			
• vous réglez les thermostats à au moins 12 °C?	Oui Non	0 5	
• vous prenez des dispositions pour qu'un voisin vérifie qu'il ne fait pas trop froid dans votre maison?	Oui Non	0 5	
• vous drainez votre tuyauterie en ouvrant les robinets?	Oui Non	0 10	

Ma cote de risque totale est ►

Faible 21 ou moins, **Modérée** 21 à 29,
Élevée 30 à 35, **Extrême**, 35 ou plus